



Ouagadougou, le 11 AOUT 2025

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des **bacheliers de la session de 2025**, que la **République Arabe d'Egypte** met leur disposition, **sept (07)** bourses pour des études de **cycle licence** dans les universités égyptiennes au titre de l'**année académique 2025-2026**.

2. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout bachelier de la session de 2025 remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat de la **session de 2025**, obtenu à l'issue des épreuves du premier tour avec une moyenne **supérieure ou égale à 14/20** ;
- **ne pas être âgé de plus de 22 ans révolus au 31 décembre 2025** ;
- être exempt de toutes maladies chroniques ou contagieuses.

La procédure de soumission des dossiers de candidature se déroule en trois phases (03) phases :

- une phase de présélection des candidats par la partie burkinabè ;
- une phase de demande d'admission dans les universités égyptiennes ;
- une phase de soumission de la demande de bourse.

3. Phase de présélection

Tout dossier de candidature pour la phase de présélection doit obligatoirement comporter les documents suivants :

- l'original de extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- une copie de l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée des trois (03) premières pages du passeport burkinabè en cours de validité ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;

- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé avec les coordonnées (numéro de téléphone et adresse email du candidat) ;
- quatre (04) photos d'identité récentes comportant au verso les nom et prénom(s) du candidat ;
- une chemise cartonnée de couleur verte pour les candidats de sexe féminin et de couleur jaune pour les candidats de sexe masculin.

Pour la phase de présélection, les dossiers sont reçus tous les jours ouvrables à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), sis à Ouagadougou, avenue de la Grande Chancellerie porte 261 au plus tard le **18 août 2025 à 14 heures 30 minutes**.

4. Phase de demande d'admission dans les universités égyptiennes

Les candidats auxdites bourses devront déposer parallèlement une demande d'admission dans les universités égyptiennes sur la plateforme <https://admission.study-in-egypt.gov.eg>.

Pour la procédure, aller sur la plateforme :

- créer un compte et s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion reçu par email ;
- se connecter à son compte à l'aide de son adresse électronique et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique demande d'inscription ;
- renseigner tous les champs et **charger la version scannée de toutes les pièces demandées** aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Toute demande d'admission doit être déposée en ligne au plus tard le 21 août 2025.

NB : Pour la procédure d'inscription sur la plateforme, des frais d'examen et d'évaluation de dossier s'élevant à 100 dollar US sont demandés.

5. Phase de soumission de la demande de bourse

Les candidats présélectionnés et ayant soumis leur demande d'admission dans les universités égyptiennes, devront déposer une demande de bourse égyptienne sur la plateforme EGYAID ou à travers le lien <https://admission.study-in-egypt.gov.eg> jusqu'au **15 septembre 2025**.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Le Secrétaire
Général

MESRI